

L’Avere-France, l’association nationale pour le développement de la mobilité électrique, intègre le r trofit   ses activit s

Le 14/09/2022   Paris

L’Avere-France est l’association nationale pour le d veloppement de la mobilit   lectrique. Cr e en 1978 pour repr senter l’ensemble de l’ cosyst me de l’ lectro-mobilit  dans les domaines industriel, commercial, institutionnel ou associatif, elle a pour objectif de faire la promotion de l’utilisation des v hicules  lectriques et hybrides rechargeables. Si elle compte plus de 200 adh rents, il lui manquait jusqu’  pr sent un repr senteur du « r trofit », qui correspond   la conversion d’un v hicule thermique   l’ lectrique. L’arriv e parmi ses membres de REV Mobilities, leader du m tier   travers ses trois marques (REV Professionnal, REV Bus & Truck et Retrofuture), change la donne.

Le r trofit, qu’est-ce que c’est ?

Autoris  par un arr t  du 13 mars 2020, le r trofit permet de convertir un v hicule initialement thermique   l’ lectrique. L’un des premiers int r ts visibles du r trofit est de pouvoir r utiliser la carrosserie d’un v hicule thermique d j  en circulation. De fait, cela  vite d’en cr er une nouvelle, et donc, d’engendrer des  missions de gaz   effet de serre suppl mentaires.

Pour d’ videntes raisons  conomiques et techniques, le r trofit s’adresse en priorit  aux v hicules comportant des sp cificit s et / ou des adaptations. A titre d’exemple, nous pouvons citer les v hicules utilitaires l gers am nag s et les « fourgons sp ciaux » (v hicules avec nacelle ou avec un am nagement int rieur sp cifique, entre autres) qui int ressent notamment les autorit s locales : – 61 % de GES par rapport   un v hicule Diesel  quivalent. Pour les poids-lourds et les bus, la baisse est encore plus grande : – 87 % versus un mod le Diesel ⁱ.

Un secteur en plein essor

Depuis son autorisation par arr t  en 2020, le r trofit s duit aussi bien les acheteurs que les professionnels de cette activit , qui sont de plus en plus nombreux. Cr e en 2018, REV Mobilities est leader du secteur en France,   travers ses trois branches : REV Professionnal pour les v hicules utilitaires l gers, REV Bus & Truck pour les v hicules lourds, et Retrofuture d di e   la conversion de v hicules anciens.

« REV Mobilities, entreprise leader du r trofit en France est tr s heureuse de rejoindre l’Avere-France,

association avec laquelle nous partageons la volonté de décarboner rapidement les mobilités. Rejoindre cette association marque notre volonté de nous intégrer durablement dans l'écosystème de la mobilité électrique en France. Au sein de l'Avere-France, REV Mobilities aura non seulement la volonté de porter le retrofit électrique, qui est une solution permettant d'accélérer le renouvellement des flottes, et ses problématiques, mais aussi plus globalement de soutenir l'action de l'association tant en termes de véhicules que de solutions de recharge » se réjouit Arnaud Pigounides, Président de REV Mobilities.

Un sentiment partagé par Antoine Herteman, président de l'Avere-France, qui assure que « *le retrofit des véhicules, notamment lourds, est une solution pour décarboner les transports. C'est pourquoi nous souhaitons, à l'Avere-France, que le retrofit puisse monter en puissance et « montrer » ses plus-values environnementales et économiques, au service de la nécessaire transition vers l'électrification, et en harmonieux complément aux solutions industrielles des véhicules neufs de grandes séries ».*

L'Avere-France, une association professionnelle pour accélérer et aider la transition vers la mobilité électrique

En tant qu'association professionnelle, l'Avere-France a pour mission de :

- **Promouvoir** la mobilité électrique auprès de différents publics (élus, institutions, entreprises, grand-public...);
- **Inform**er l'ensemble des parties prenantes et les utilisateurs en diffusant des informations objectives, fiables et à valeur ajoutée ;
- **Défendre** des positions favorables au développement de la mobilité électrique et les intérêts communs des acteurs de cet écosystème ;
- **Représenter** la diversité des acteurs de l'écosystème de la mobilité électrique dans leur complémentarité ;
- **Fédérer** tous les acteurs de la mobilité électrique.

Pour y parvenir, l'Avere-France déploie différentes activités et mène de nombreuses actions telles que la représentation d'intérêt, le pilotage du [programme Advenir](#), l'information et la communication, la participation événementielle ou encore l'animation de groupes de travail (avec ses adhérents) donnant lieu à des livrables, comme notamment un guide sur la recharge en copropriété ou encore, d'ici quelques semaines, un guide sur l'électrification des flottes d'entreprise.

Vous pourrez retrouver [ICI](#) la liste de tous les adhérents de l'Avere-France.

CONTACT PRESSE

Martin Kolle : martin.kolle@lobbycom.fr / 06 89 70 17 51

ⁱ Etude de l'ADEME, mai 2021, « [Conditions nécessaires à un retrofit économe, sûr et bénéfique pour l'environnement](#) »